

**Sciences Po Strasbourg**

École

de l'Université de Strasbourg

## **PRIX : MON MEMOIRE**

### **EN VIDEO**

Dans l'optique de valoriser la recherche étudiante, notamment en la vulgarisant auprès des étudiants du 1<sup>er</sup> cycle, et mettre en avant les compétences communicationnelles de ses étudiants, Sciences Po Strasbourg, organise le Prix : « Mon mémoire en vidéo ».

Sciences Po Strasbourg fournit le support académique permettant l'attribution et organise la communication autour du Prix.

**Le Prix « Mon mémoire en vidéo » entend promouvoir la vulgarisation des travaux de recherche d'étudiantes et d'étudiants en 4<sup>ème</sup> année du diplôme de Sciences Po Strasbourg.**

Ce prix est doté d'un montant de 500 euros.

## **REGLEMENT**

Le prix « Mon mémoire en vidéo » sera remis en février, à Strasbourg, à une date fixée en accord avec la direction de l'école. Une soirée sera organisée à l'occasion de la remise du Prix.

### **Prix**

#### **« Mon mémoire en vidéo »**

Le Prix récompense une vidéo de vulgarisation d'un mémoire de qualité soutenu à Sciences Po Strasbourg, sur l'objet défini en préambule.

Le jury est constitué des responsables, ou de leur représentant, de chacune des cinq filières de second cycle de Sciences Po Strasbourg et est présidé par le Directeur de l'école. Le jury se réunira en janvier 2024.

Les candidats au Prix feront **acte de candidature, avant le 20 octobre 2023 minuit, en envoyant par email à l'adresse : [iep-prixmemoire@unistra.fr](mailto:iep-prixmemoire@unistra.fr) : le formulaire de candidature dûment complété et signé ainsi que le lien de téléchargement de la vidéo.**

#### **Le dossier de candidature comportera :**

- **Le formulaire de candidature**
- **La vidéo de présentation**

Le format est complètement libre. Il peut s'agir d'une vidéo classique (présentation du mémoire sous forme de pitch), mais le format peut-être plus innovant (reportage, « Draw My Life » ...).

La seule contrainte est le respect de la durée qui doit être de 180 secondes.

La présentation vidéo doit inclure les éléments suivants :

- Le titre du mémoire
- La question de recherche explorée dans le mémoire
- Une présentation très courte du candidat
- Pourquoi avoir choisi ce sujet
- Le principal résultat
- L'intérêt ou l'apport du sujet d'un point de vue académique, mais aussi sociétal
- Les limites et les nouvelles perspectives qu'ont soulevées ce mémoire

**Modalités de transmission de la vidéo :**

**Le lien de téléchargement de la vidéo devra être envoyé, en même temps que le formulaire de candidature, à l'adresse : [iep-prixmemoire@unistra.fr](mailto:iep-prixmemoire@unistra.fr)**

Les candidats sont invités à utiliser de préférence File Sender pour générer le lien de téléchargement de leur vidéo.

Pour rappel : l'acte de candidature implique l'acceptation de la diffusion de la vidéo sur le site web et les réseaux sociaux de Sciences Po Strasbourg dans le cadre de la valorisation et de la communication faites autour du Prix.

Le jury est souverain. Chaque membre (nommé ou de droit) a une voix. En cas d'égalité entre des candidats, le président en exercice du jury bénéficie d'une voix double

Le jury peut, le cas échéant, décider de ne pas attribuer le Prix.

Le Prix sera dévoilé lors d'une soirée de remise des Prix.